

Envoyé en préfecture le 24/09/2020

Reçu en préfecture le 24/09/2020

Affiché le

25 SEP. 2020

ID : 056-215601626-20200922-DB20200910-DE



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique
Mardi 22 septembre 2020

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Christian PERRIEN, Anne-Valérie RODRIGUES, Jean-Guillaume GOURLAIN, Marianne POULAIN, Antoine GOYER, Patricia QUERO-RUEN, Claude ORVOINE, Pascaline ALNO, Cédric ORVOEN, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Hélène BOLEIS, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Pascal GUERIF, Brigitte LE LIBOUX, Georges CORNEC, Liliane MARTEVILLE, Christian LAURENT, Marie-Christine LE NORMAND, Bernard CLERGEON, Ludovic JEGO, Christine BARETTE, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Yolande ALLANIC, Emmanuelle TROCADERO, Sylvain BRITEL, Marie-Hélène HUCHET, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

Absente excusée ayant donné pouvoir :

Martine LIEDOT à Armelle GEGOUSSE

Secrétaire de séance : Patricia QUERO-RUEN

Présents : 32
Pouvoir : 01

DIRECTION DES RESSOURCES

n°10

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Liliane MARTEVILLE

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de modifier le tableau des effectifs du personnel communal afin de prendre en compte la modification de la quotité de temps de travail de deux postes d'adjoint d'animation ainsi qu'un avancement de grade conformément au tableau ci-dessous :

SUPPRESSION DE POSTES		CREATION DE POSTES	
<u>Filière ANIMATION</u>			
1 1	Adjoint d'animation (TNC 50% d'un temps complet) Adjoint d'animation (TNC 50% d'un temps complet)	1 1	Adjoint d'animation temps non complet (80% d'un temps complet) Adjoint d'animation (temps complet)
2		2	
<u>Filière CULTURELLE</u>			
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe (TNC 25% d'un temps complet)	1	Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe (TNC 25% d'un temps complet)
1		1	
3		3	

Le bilan s'établit en août 2020 s'établit à :

Effectifs budgétaires en équivalent temps plein (ETP) : 227,175 ETP agents (227,175 ETP agents précédemment)

Effectifs pourvus en équivalent temps plein (ETP) : 216,175 ETP agents (contre 216,175 ETP agents précédemment)

Effectifs d'agents non titulaires (ETP) : 49,61 ETP agents

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la commission 3 « Finances, ressources humaines, agglomération » du 10 septembre 2020 ;

Vu le rapport présenté ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

➤ **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs

Délibération adoptée à l'UNANIMITE



Le registre dûment signé.

Pour extrait certifié conforme.

Rohan-LOAS,
Maire